

PROJET PEDAGOGIQUE



SAISON 2018/2019

PRÉSENTATION

L'accueil de loisirs de la journée du mercredi est déclaré en Accueil Collectif de Mineurs sur la commune de Romagnat.

Ses locaux municipaux sont situés au 12 avenue de la République à Romagnat ; Ils sont partagés avec l'association du Foyer Laïc.

Il est soumis à la législation de la DDCS et de la PMI pour les moins de 6 ans.

Ce projet pédagogique est décliné du Projet éducatif de territoire de la commune de Romagnat.

Celui-ci prévoit sur cette saison, un taux d'encadrement des enfants à

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans

La réorganisation des temps scolaires, avec un retour à la semaine de 4 jours conditionne l'ouverture d'un accueil sur toute la journée du mercredi de 7h30 à 18h.

Il fait l'objet d'un projet pédagogique à part entière.

Le Projet Pédagogique n'est pas un document fixe. Il évolue, se transforme, il est modulable. C'est un outil de travail, de référence mais aussi de réflexion. Il intègre au fur et à mesure de la saison de nouveaux projets, partenaires et intervenants,... en lien avec les objectifs généraux du projet. Pour cela, il est important de l'évaluer et de notifier les évolutions au cours de la saison.



LES INTENTIONS ÉDUCATIVES DE L'ÉQUIPE

L'accueil de loisirs est avant tout un lieu dédié aux loisirs, à la détente, à la découverte et à l'expérimentation de nouvelles relations interpersonnelles, d'activités, de jeux. D'ouverture à la culture, aux infrastructures et aux événements de son territoire, à la connaissance de son environnement de proximité et à la nature.

L'équipe définit l'accueil de loisirs comme suit :

- Un équipement au service des enfants de la commune et de leurs familles.
- Un espace de découverte, de création, permettant à l'enfant de s'épanouir, d'apprendre, de vivre la réalité collective avec ses pairs, de faire l'expérience de l'autonomie, d'agir pour lui-même et avec les autres.
- Un espace de rencontre avec les parents, un lieu qui leur est ouvert et où ils peuvent s'informer et échanger avec l'équipe pédagogique.

De fait, l'équipe entend promouvoir à travers les actions de l'accueil de loisirs les points suivants :

Pour l'enfant :

Permettre aux enfants de vivre leurs temps de loisirs dans un cadre épanouissant :

- En offrant des conditions d'accueil adaptées au public.
- En assurant une présence sécurisante.
- En préservant un cadre d'intimité et de chaleur pour les enfants.
- En proposant une programmation riche et variée qui tient compte du rythme de l'enfant.
- En permettant se s'enrichir de l'apprentissage de la vie collective.
- En développant des comportements de solidarité, de coopération, d'entraide et de tolérance.
- En privilégiant des activités d'échange, permettant aux enfants de valoriser leurs compétences.
- En agissant directement sur son environnement, par la concertation avec les autres enfants et l'équipe d'encadrement.
- En proposant des sorties extérieures pour découvrir d'autres lieux et pour connaître son environnement culturel (musée, spectacle, expositions, médiathèque,...) et naturel (animations en plein air).

Développer l'apprentissage de l'autonomie :

- En donnant la possibilité à l'enfant de faire des choix individuels et collectifs.
- En laissant la possibilité à l'enfant de faire ou de ne pas faire.
- En mettant en place des lieux et des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte.
- En proposant des activités par lesquelles l'enfant pourra expérimenter et découvrir ses capacités physiques et intellectuelles.

Pour les parents

Permettre aux parents de trouver une réponse à l'organisation de la journée de leur enfant :

- En leur proposant un mode de garde satisfaisant pour leur enfant
- En mettant en place des accueils et départs échelonnés pour plus de souplesse
- En les informant sur les activités réalisées et à venir
- En étant à l'écoute de leurs demandes

Pour l'accueil

Assurer une image de qualité de notre service

- En garantissant de bonnes relations au sein de l'accueil et avec les usagers
- En répondant au plus près aux attentes et besoins des familles
- En valorisant notre action et notre mission par une communication régulière :
 - Visuelle, par affichage, distribution de programme mensuelle,...
 - Orale, en favorisant les échanges pendant les temps d'accueil,
- En collaborant avec les partenaires du territoire, les associations culturelles et sportives

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- L'apprentissage de la vie collective : bien vivre ensemble dans le respect mutuel.
- La cohérence de la journée et de la semaine de l'enfant par la prise en compte de son rythme.
- La prise en compte de l'enfant dans sa globalité en le mettant au centre des projets.

Nous veillons à leur bien être pour qu'ils se sentent bien et prennent du plaisir dans toutes les activités auxquelles ils participent, pour qu'ils puissent s'exprimer, s'épanouir se sentir écoutés et considérés en leur permettant d'émettre des envies et des avis.

Veiller au bien être de l'équipe également : que chacun se sente bien dans la structure et dans le travail, que chacun soit force de proposition et entendu.

Cela passe entre autre par une communication au sein de l'équipe avec une critique constructive, l'envie de chacun de travailler dans ce sens et un investissement personnel.

L'enfant est accueilli sur cette journée.

Nous favorisons son épanouissement par l'activité et par le jeu ; Ils permettent à l'enfant, de découvrir son environnement, d'apprendre, d'expérimenter...

Il nous paraît important que l'enfant puisse participer à la vie de l'accueil de loisirs, qu'il puisse être acteur de ses moments de loisirs pour :

- favoriser sa socialisation
- respecter son rythme de vie
- lui permettre de prendre des décisions au sein de l'accueil
- privilégier le lien entre les individus
- encourager l'expression de chacun

LE RÔLE DE CHACUN

Le rôle de la directrice

Elle est responsable du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Elle veille à la sécurité physique et affective du public. Elle a une obligation de moyens mis en œuvre pour garantir
Elle gère l'équipe en étant moteur et à son écoute, en fixant le cadre, elle a un rôle de formation et de conseil auprès des animateurs.

Rôle pédagogique

- Mettre en œuvre le projet éducatif de territoire (PEDT)
- Rédiger, mettre en œuvre et évaluer le projet pédagogique de la saison
- Accompagner et suivre les projets d'activité de l'équipe
- Veiller au respect des règles de sécurité, de la réglementation de la DDCS et de la PMI
- Animer les réunions d'équipe
- Assurer l'économat et l'assistance sanitaire
- Rencontrer les parents

Rôle administratif

- Gérer la communication, le matériel pédagogique de la structure
- Assurer la liaison avec les différents partenaires internes et externes, le service Éducation Jeunesse et les élus
- Gérer les absences des animateurs
- Assurer le contrôle et le suivi des dossiers des enfants
- Assurer le suivi des documents nécessaires

Le rôle de l'animateur

L'animateur est celui qui va faire passer de bons moments aux enfants confiés à sa responsabilité. Les enfants présents n'ont pas forcément choisi d'être en accueil périscolaire. C'est à l'animateur de faire de ce temps un réel plaisir.

L'animateur doit être

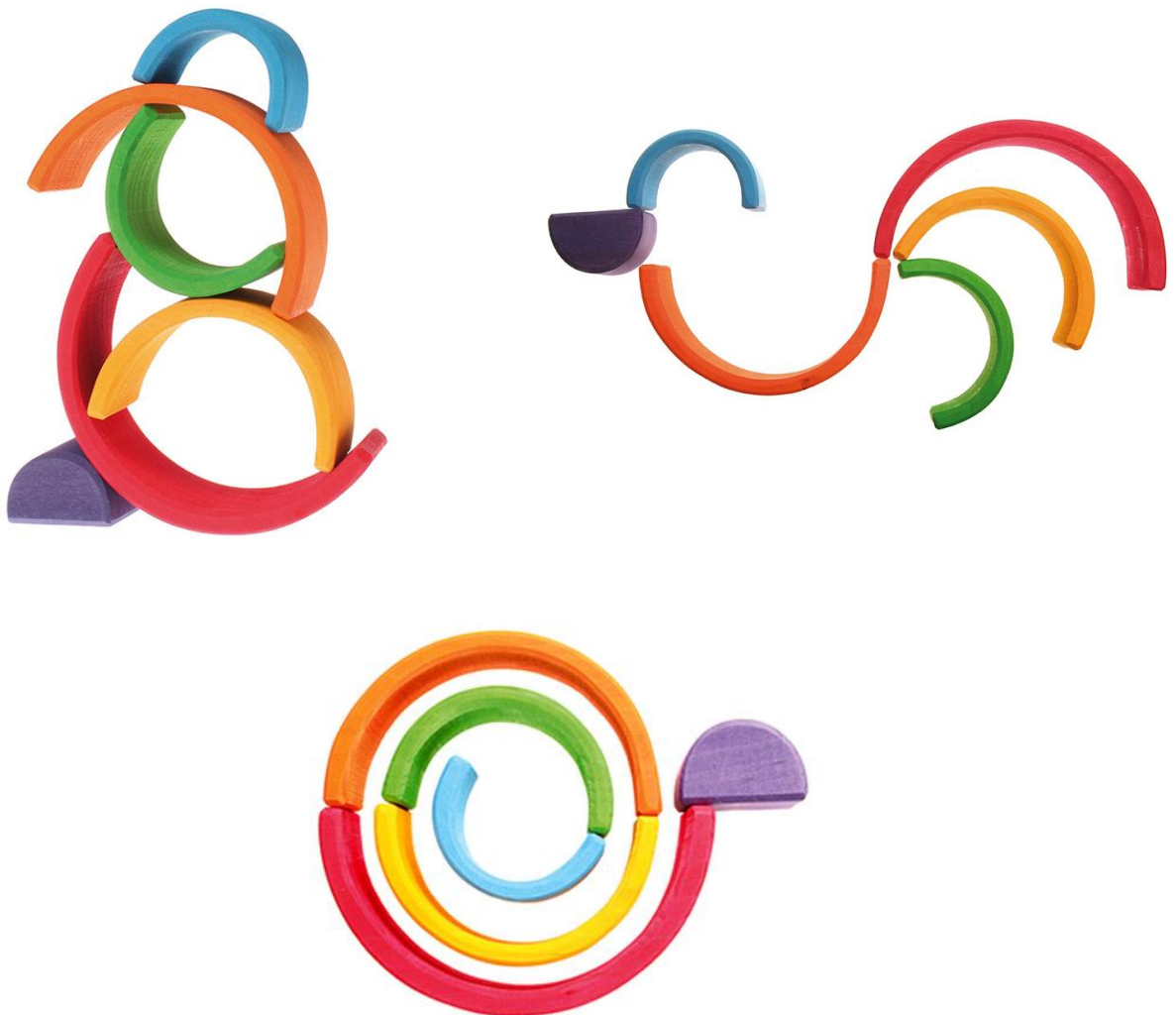
- Accueillant et souriant
- Prendre connaissance et participer à l'élaboration du projet pédagogique
- S'adapter
- Être enthousiaste
- Être disponible
- Faire preuve de bon sens
- Respecter les consignes de sécurité
- Avoir une tenue correcte et adéquate
- Avoir du respect pour les enfants et les adultes avec lesquels il travaille
- Faire preuve d'esprit d'équipe et d'entraide
- Avoir une attitude positive et bienveillante envers l'équipe

- Respecter le matériel et l'environnement
- Être conscient de ses limites
- Favoriser un climat de relation cordiale avec les familles
- S'interdire toute forme de violence ou d'agressivité
- Être à l'écoute des enfants
- S'adapter à leurs besoins, leurs capacités

LES RÈGLES DE VIE

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants. Elles sont mises en place avec eux, par groupe d'âge sur la base du vivre ensemble, de la tolérance, du respect de chacun et du matériel de la structure. Ces règles sont construites positivement et dans la coopération.

Un cahier de suivi par groupe d'âge de l'enfant est tenu à jour par l'équipe référente. Les événements remarquables, relatifs au déroulement de la journée et au comportement de l'enfant sont recensés. Cela permet à l'équipe d'avoir un suivi accru et précis de l'enfant, ainsi que des éléments concrets à donner aux familles. En cas de problème, les parents sont informés de suite ou lors du départ le soir, selon la nature et la gravité de l'évènement.



L'ÉVALUATION

BILANS QUALITATIFS

Les réunions d'équipe

Une réunion d'équipe par semaine est organisée afin d'évaluer nos objectifs.

Au cours de ces réunions, l'échange que nous pourrons avoir se devra d'être constructif.

Il sera basé sur les réussites et les non réussites de nos actions mutuelles et nous serons amenés à revoir nos actions afin de les améliorer.

Chacun fera également un retour sur le déroulement des activités et les éventuels problèmes avec les enfants et les parents.

Ces réunions servent également à préparer et organiser les projets d'activité.

Un bilan d'équipe est prévu à chaque fin de période.

Les réunions d'enfants

Les envies et les idées des enfants sont prises en compte lors de réunions à chaque fin de période.

Les réunions de service

Une concertation mensuelle au sein du service Éducation Jeunesse permettant la présentation, la mise en œuvre et le suivi des projets en cours.

Le comité du PEDT

La Participation au comité de pilotage et de suivi du PEDT et aux groupes de travail associés.

Les réunions avec les partenaires

La commission de restauration scolaire tous les ans en début d'année civile avec le prestataire pour faire le bilan et améliorer le fonctionnement et les menus.

BILANS QUANTITATIFS

- Suivi statistique des présences des enfants
- Recensement des animations et des activités proposées
- Liste des animations et intervenants extérieurs



PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

L'ORGANISATION DU MERCREDI

L'accueil des enfants

Les enfants sont acceptés dès 3 ans révolus (sous condition d'être scolarisé) et jusqu'à 13 ans.

Ils sont accueillis en journée, à partir de 7h30 et jusqu'à 18h, OU en demi journée le matin ou le soir, avec ou sans le repas.

Ils sont répartis selon leur âge entre les moins de 6 ans (maternelle) et les plus de 6 ans.

Chaque groupe d'âge a son lieu d'activité et ses animateurs référents.

Ils sont répartis en quatre groupes :

- Les maternels (moins de 6 ans)
- Les M-six (6 ans)
- Les moyens (7 à 8 ans)
- Les grands (9 à 13 ans)

Le déroulement de la journée de l'enfant

- 7h30 à 9h30 Arrivée échelonnée des enfants
- 9h30 à 11h30 Animation d'activité par groupe d'âge
- 11h45 à 13h Départ et repas au restaurant Jacques Prévert
- 13h à 14h Temps calme / sieste des maternels de 13h15 à 15h
- 14h à 17h Animation d'activités avec le temps de goûter inclus
- 17h à 18h Départ échelonné des enfants

Le temps de repas

Un passage aux toilettes et un lavage des mains est instauré

Avant et après le repas

Pour tous les enfants

Nous souhaitons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente. Pour cela, l'équipe pédagogique mange à table avec les enfants, assure le service de restauration et distribue les plats sur les tables.

Nous souhaitons aussi que le repas soit un moment d'éducation à la santé : prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, lecture des menus, notion de gaspillage alimentaire.

L'adulte veille à ce que le repas se déroule dans de bonnes conditions, incite à goûter et vérifie que l'enfant mange suffisamment.

L'enfant se sert et participe à la desserte de la table.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

❖ Humains

L'équipe pédagogique est constituée de 14 personnes :

- Une directrice et une adjointe, responsables de l'accueil de loisirs
- Un agent de la collectivité
- 4 animatrices en emploi avenir
- 7 animateurs vacataires

❖ Les locaux

L'accueil a lieu dans les locaux municipaux partagés avec l'association du FLEP
Au 12, avenue de la République, 63540 Romagnat

Plusieurs salles sont destinées à l'accueil du mercredi :

Chaque groupe d'âge à une salle spécifique de référence

- la salle verte, salle d'accueil des maternels
- la salle rose, salle d'accueil des M-six
- la salle commune, salle d'accueil des moyens
- la salle graff, salle d'accueil des grands

Des salles complémentaires sont utilisées pour les diverses activités :

- Le dojo
- Le cuvage
- La cuisine

La sieste a lieu dans une autre salle à part (salle guitare)

Un bureau est à disposition de l'équipe d'animation, où se trouve l'infirmerie.

Un local matériel et un local économat sont dédiés à l'accueil de loisirs.

Les locaux partagés sont la cuisine, les sanitaires, le local économat, le dojo, le cuvage.

La salle de sport de l'école élémentaire Jacques Prévert est aussi utilisée le mercredi.

❖ Le matériel

L'équipe pédagogique dispose d'un matériel de base (papier, feutres, ciseaux, peinture), renouvelé en fonction des besoins, et de matériaux de récupération.

Il est complété par du matériel spécifique en fonction des activités proposées.

Il est stocké dans le bureau, dans le placard de la salle rose et dans le local spécifique.

Le matériel de base est partagé avec l'accueil des vacances.

❖ Le budget

Le budget consacré au mercredi est inclus dans le budget annuel du service.

Il en est extrait pour être indépendant, il est réparti par poste : matériel, économat, pharmacie, transport et prestations extérieures.

LE PROJET D'ANIMATION

Les projets d'activités sont découpés en 5 périodes

- **Période orange : 5 septembre au 17 octobre 2018**
« *Un gouter presque parfait* » : l'équilibre alimentaire, la découverte des saveurs, ateliers de pâtisserie, la semaine du goût.
- **Période rouge : 7 novembre au 19 décembre 2018**
« *Culture d'Asie* » : manga, arts martiaux, coutumes, cuisine et calligraphie
- **Période bleue : 9 janvier au 13 février 2019**
« *Science et image* » : expériences scientifiques, illusion d'optique, phénomènes naturels, l'histoire de la photo, le court métrage
- **Période verte : 6 mars au 10 avril 2019**
« *Nature et petites bêtes* » : Le jardin pédagogique, la flore et la faune environnante, la découverte des insectes et de leur rôle dans l'écosystème
- **Période Sépia : 15 mai au 3 juillet 2019**
« *L'enfance d'autrefois* » : découverte de jeux et loisirs d'autrefois

Les projets construits avec l'équipe et les enfants sont fondés sur leur contexte environnemental et culturel, ils suivent les saisons, les événements culturels de proximité et de la région.

Le temps d'accueil du mercredi organise des animations adaptées à l'âge des enfants. Elles sont ajustées selon la météo.

L'équipe pédagogique met en place diverses activités au choix de l'enfant, en salle et/ou en extérieur. Il est proposé des animations manuelles, sportives, culturelles sous forme ludique ainsi qu'une diversité de jeux (de société, de construction, collectifs, coopératifs, de ronde, chantés,...).

Un programme sur la thématique de la période, les activités proposées et les animations extérieures est communiqué aux familles chaque mois.

A Chaque période, il est prévu pour chacun des groupes d'âge :

- ✓ Des ateliers « cuisine »
- ✓ Une visite à la médiathèque
- ✓ Un « grand jeu »
- ✓ Une sortie extérieure.

L'équipe pédagogique:

Alexandrine, Anthony, Cyrille, Elise, Elsa, Gurvan, Laetitia, Laura,

Léna, Marine, Margot, Nicole, Sandy, Sayfil.